



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES  
ANNUELS**

**Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2023**

**Association FFvolley**

2-4, rue des Sarrazins

94000 – CRETEIL

*Siret N° 784 406 126 00044*

Société inscrite à l'Ordre des Experts Comptables de la Région Paris Ile-de-France et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles.

SIEGE SOCIAL : 44 avenue du Parc 95320 Saint Leu La Forêt – Tél : 01.34.18.02.95

BUREAU DOMONT : 9 bis rue de la Briqueterie – 95330 DOMONT – Tél : 01.30.11.26.00

BUREAU DE PARIS : 178 rue de Courcelles – 75017 PARIS – Tél : 01.44.01.23.30

E-mail : [contact@cabinetalcyon.fr](mailto:contact@cabinetalcyon.fr) – Site : [www.cabinetalcyon.fr](http://www.cabinetalcyon.fr)

S.A.S au Capital de 32 000 EUROS – Siret 394 698 112 00031 – Code APE 9620 Z – N.I.F : FR22394698112

Mesdames, Messieurs,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association FFvolley relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne les produits et charges de la saison sportive en cours à la clôture de l'exercice (cf. annexe, préambule page 15, notes « Produits constatés d'avance » ).

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Leu La Forêt, le 30 Avril 2024  
**Le Commissaire aux comptes**



**Ile de France, Expertise et Audit**  
Représenté par Philippe LAFITTE

C A B I N E T



D E V I R G I L L E

---

**Association FFvolley**

2 - 4 RUE DES SARRAZINS

94000 CRETEIL

**COMPTES ANNUELS**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

---

## Bilan Actif

	31/12/2023			31/12/2022
	Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement			
	Frais de recherche et de développement			
	Donations temporaires d'usufruit			
	Concessions brevets droits similaires			
	389 026	259 187	129 839	189 840
	Autres immobilisations incorporelles (1)			
	Immobilisations incorporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains				
910 600		910 600	153 600	
Constructions				
3 648 885	458 795	3 190 091	174 912	
Installations techniques, mat. et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles				
959 824	725 520	234 303	273 360	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.				
Autres participations				
400		400	400	
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ( I )				
5 908 735	1 443 502	4 465 233	792 112	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	77 579	19 039	58 541	56 366
	Avances et Acomptes versés sur commandes			
	39 477		39 477	36 000
	CREANCES (3)			
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
507 633	39 533	468 100	471 802	
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances				
2 298 620		2 298 620	1 434 867	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
3 054 814		3 054 814	553 744	
DISPONIBILITES				
1 660 900		1 660 900	6 234 920	
Charges constatées d'avance				
406 457		406 457	88 006	
TOTAL ( II )				
8 045 479	58 572	7 986 907	8 875 706	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )			
	Primes de remboursement des obligations ( IV )			
	Ecart de conversion actif ( V )			
	TOTAL ACTIF (I à V)			
	13 954 215	1 502 074	12 452 141	9 667 817

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

Mission de présentation-voir attestation

## Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	2 587 014	1 464 683
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	300 000	300 000
Autres			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	138 447	1 122 331	
	<b>Total des fonds propres (situation nette)</b>	<b>3 025 462</b>	<b>2 887 014</b>
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	1 377 821	146 260
	Provisions réglementées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>	<b>1 377 821</b>	<b>146 260</b>
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>4 403 283</b>	<b>3 033 275</b>
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	53 316	98 956
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	<b>Total des fonds reportés et dédiés</b>	<b>53 316</b>	<b>98 956</b>
Provisions	Provisions pour risques	70 000	70 000
	Provisions pour charges	151 280	190 000
	<b>Total des provisions</b>	<b>221 280</b>	<b>260 000</b>
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 902 983	540 940
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	760 873	632 085
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	740 571	1 190 815
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	815 319	631 350	
Produits constatés d'avance	3 554 517	3 280 396	
	<b>Total des dettes</b>	<b>7 774 262</b>	<b>6 275 586</b>
Ecarts de conversion passif			
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>12 452 141</b>	<b>9 667 817</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	138 447,32	1 122 331,32
(1) Dont à moins d'un an	6 109 668	5 853 387	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Mission de présentation-voir attestation

Compte de Résultat <sup>1/2</sup>

		31/12/2023	31/12/2022	
		12 mois	12 mois	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations			
	Vente de biens et services			
	Ventes de biens	22 388	10 799	
	dont ventes de dons en nature	5 751		
	Ventes de prestations de service	2 767 803	1 540 986	
	dont parrainages			
	Produits de tiers financeurs			
	Concours publics et subventions d'exploitation	3 370 251	2 780 910	
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable			
	Ressources liées à la générosité du public			
	Dons manuels			
	Mécénats			
	Legs, donations et assurances-vie			
	Contributions financières			
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	132 950	108 173	
Utilisations des fonds dédiés	94 956	53 252		
Autres produits	8 934 876	8 309 109		
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>15 323 224</b>	<b>12 803 229</b>	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	4 297	6 295	
	Variation de stock	(5 058)	(22 018)	
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stock	7 428	43 831	
	Autres achats et charges externes	9 984 420	6 541 611	
	Aides financières	519 824	506 741	
	Impôts, taxes et versements assimilés	154 488	135 568	
	Salaires et traitements	2 133 319	2 378 345	
	Charges sociales	580 113	570 472	
	Dotation aux amortissements et dépréciations	310 575	259 275	
	Dotation aux provisions		60 000	
	Reports en fonds dédiés	49 316	94 956	
	Autres charges	1 677 616	1 309 526	
		<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>15 416 340</b>	<b>11 884 602</b>
		<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(93 116)</b>	<b>918 627</b>

Mission de présentation-voir attestation

Compte de Résultat <sup>2/2</sup>

	31/12/2023	31/12/2022	
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(93 116)	918 627
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	53 264	3 917
	Autres intérêts et produits assimilés	18 379	530
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change	1 514	3 212
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	73 157	7 660
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	17 558	3 216
	Intérêts et charges assimilées	2 923	537
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	20 481	3 753
	RESULTAT FINANCIER	52 676	3 907
	RESULTAT COURANT avant impôts	(40 440)	922 534
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	151 069	66 635
	Sur opérations en capital	69 581	56 026
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	190 000	350 000
	Total des produits exceptionnels	410 650	472 661
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	79 572	73 499
	Sur opérations en capital	910	8 918
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	151 280	190 447
	Total des charges exceptionnelles	231 762	272 864
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	178 888	199 797
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices		
	TOTAL DES PRODUITS	15 807 030	13 283 550
	TOTAL DES CHARGES	15 668 583	12 161 219
	EXCEDENT ou DEFICIT	138 447	1 122 331
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Dons en nature		
	Prestations en nature		
	Bénévolat	224 460	205 800
	TOTAL	224 460	205 800
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens		
	Prestations		
	Personnel bénévole	224 460	205 800
	TOTAL	224 460	205 800

Mission de présentation-voir attestation

# Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **12 452 141** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **15 807 030** euros et un total **charges** de **15 668 583** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **138 447** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.  
Il a une durée de **12** mois.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le **29/03/2024** par les dirigeants de l'association

## Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

En vertu de l'agrément qui lui a été délivré par le Ministre chargé des sports et de la délégation accordée, la FFVolley participe à la mise en oeuvre des missions de service public relatives à l'organisation générale, au développement des disciplines du Volley, et a corollairement pour objet, de permettre, d'organiser, d'encourager et de développer la pratique du Volley sous toutes ses formes.

Les moyens d'actions de la FFVolley pour l'exécution de son objet et de ses missions sont notamment :  
L'organisation de compétitions sportives, la délivrance de titres sportifs, l'élaboration de règlements relatifs à son objet.

La FFVolley se compose d'associations sportives affiliées.

## Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au **31/12/2023** ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Lors de l'arrêté de ces comptes, il a été retenu les principes comptables suivants :

Les produits des licences, redevances clubs, affiliations clubs, pour la saison 2023/2024 ont été retenus pour 50% de leur montant encaissé à percevoir.

Les charges récurrentes mais engagées jusqu'à la fin de la saison 2023/2024, ont été provisionnées à 50% de leur coût estimé.

Les principales méthodes utilisées sont :

### Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Constructions	30 à 40 ans
Immobilisations incorporelles	1 à 5 ans
Installations, agencements	5 à 20 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Matériels divers	3 à 5 ans

Les frais liés à l'acquisition du siège fédéral n'ont pas été immobilisés.

# Règles et Méthodes Comptables

Le bâtiment de Créteil n'a pas été amorti en 2023. L'amortissement commencera en février 2024.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

## Evénements significatifs de l'exercice

La provision pour risques est de 70.000 euros au 31/12/2023, inchangée par rapport à l'exercice précédent. Elle correspond à un risque lié à un prud'hommes pour 60.000 euros et pour 10.000 euros aux honoraires liés à ce litige.

Une provision pour charges a été reprise sur l'exercice pour un montant de 190.000 euros. Une provision pour achat de billets pour les Jeux Olympiques 2024 a été constatée pour un montant de 151.280 euros. Cette provision matérialise l'aléa qui pourrait exister sur le nombre de places qui serait finalement acheté par l'association sur le nombre total de places attribué pour les JO 2024 au cours de l'exercice 2023.

## Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

La FFVolley a déménagé en février 2024. Elle a acheté son nouveau siège fédéral et va vendre l'ancien siège à Choisy le Roi

## Engagement de retraite

Le code du travail et la convention collective dont dépend l'entité prévoient des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 4.05 %
- Taux de croissance des salaires : 3%
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : Faible
- Table de taux de mortalité : Table TG 05
- Taux de charges sociales : 55 % pour la catégorie cadres et 48 % pour la catégorie non cadres

Le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilés est de 212.471 euros

## Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice			Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations Réévaluations	Acquisitions	Diminutions Viremt p.à p. Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>					
Frais d'établissement et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Autres	341 254		62 066	14 293	389 026
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>341 254</b>		<b>62 066</b>	<b>14 293</b>	<b>389 026</b>
<b>CORPORELLES</b>					
Terrains	153 600		757 000		910 600
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	620 885		3 028 000		3 648 885
Instal technique, matériel outillage industriels					
Instal., agencement, aménagement divers	338 568				338 568
Matériel de transport	26 801				26 801
Matériel de bureau, informatique et mobilier	311 731		57 376	12 956	356 151
Emballages récupérables et divers	261 626		20 683	44 005	238 304
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 713 211</b>		<b>3 863 059</b>	<b>56 961</b>	<b>5 519 309</b>
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>					
<b>FINANCIERES</b>					
Participations évaluées en équivalence					
Autres participations	400				400
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières					
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>400</b>				<b>400</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 054 865</b>		<b>3 925 125</b>	<b>71 254</b>	<b>5 908 735</b>

Mission de présentation-voir attestation

## Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	151 413	122 067	14 293	259 187
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	151 413	122 067	14 293	259 187
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	445 974	12 821		458 795
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	281 391	18 410		299 800
	Matériel de transport	56	6 700		6 756
	Matériel de bureau, mobilier	216 983	51 421	12 956	255 448
	Emballages récupérables et divers	166 936	40 585	44 005	163 516
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	1 111 340	129 937	56 961	1 184 315
<b>TOTAL</b>		1 262 753	252 003	71 254	1 443 502

## Provisions

	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023	
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	70 000			70 000
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	190 000	151 280	190 000	151 280	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	260 000	151 280	190 000	221 280	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	incorporelles				
	corporelles				
	legs ou donations				
	des titres mis en équivalence				
	titres de participation				
autres immo. financières					
Sur stocks et en-cours	23 584	19 039	23 584	19 039	
Sur comptes clients, usagers	13 286	39 533	13 286	39 533	
Sur créances reçues par legs ou donations					
Autres					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	36 870	58 572	36 870	58 572	
TOTAL GENERAL	296 870	209 852	226 870	279 852	
Dont dotations et reprises					
- d'exploitation		58 572	36 870		
- financières					
- exceptionnelles		151 280	190 000		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

## Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux	33 283	33 283	
	Autres créances clients, usagers	474 350	474 350	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	115	115	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 682	1 682	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	220 728	220 728	
	Autres impôts, taxes versements assimilés	1 336	1 336	
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	2 074 759	2 074 759	
Charges constatées d'avance	406 457	406 457		
	<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>3 212 709</b>	<b>3 212 709</b>	

Prêts accordés en cours d'exercice  
 Remboursements obtenus en cours d'exercice  
 Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	1 902 983	238 389	843 783	820 811
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	760 873	760 873		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	492 778	492 778		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	232 436	232 436		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	6 000	6 000		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	9 357	9 357		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	815 319	815 319		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	3 554 517	3 554 517			
	<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>7 774 262</b>	<b>6 109 668</b>	<b>843 783</b>	<b>820 811</b>

Emprunts souscrits en cours d'exercice 1 500 000  
 Emprunts remboursés en cours d'exercice 135 957  
 Emprunts dettes associés (personnes physiques)

Mission de présentation-voir attestation

## Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise	1 464 683		1 122 331		2 587 014
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	300 000				300 000
Autres réserves					
Report à nouveau		1 122 331	(1 122 331)		
Excédent ou déficit de l'exercice	1 122 331	(1 122 331)	138 447		138 447
Situation nette	2 887 014		138 447		3 025 462
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	146 260		1 300 000	68 439	1 377 821
Provisions réglementées					
TOTAL	3 033 275		1 438 447	68 439	4 403 283



## Variation des Subventions d'Investissement

	Subventions à la clôture 31/12/2022	Augmentation	Diminution	Subvention à la clôture 31/12/2023
<b>Subventions d'investissement</b>				
Subventions d'équipement	198 800	1 300 000		1 498 800
Autres subventions d'investissement				
Montant nominal	198 800	1 300 000		1 498 800
Quotes-parts virées au compte de résultat	52 540	68 439		120 979

## Concours publics et subventions

31/12/2023	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Montant fin ex.
Concours publics et subventions						
Concours publics						
Subventions d'exploitation		2 323 250	1 047 001			3 370 251
Subventions d'investissement			1 300 000			1 300 000
<b>TOTAL</b>		<b>2 323 250</b>	<b>2 347 001</b>			<b>4 670 251</b>

### SUBVENTIONS INDIRECTES :

Ces subventions ne sont pas financièrement comptabilisées par la Fédération.

- . Aides personnalisées : 158.500 Euros pour 12 mois
- . Mise à disposition par l'Etat de personnel : 35 personnes

# Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits		31/12/2023	31/12/2022
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat		224 460	205 800
		224 460	205 800
	Total	224 460	205 800
Répartition par nature de charges		31/12/2023	31/12/2022
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
Le personnel bénévole représente 206 personnes pour un total d'heures estimé à 14.964		224 460	205 800
		224 460	205 800
	<i>Mission de présentation-voir attestation</i> Total	224 460	205 800

## Charges à payer (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	140 870	408 796	(267 926)	-65,54
Dettes fiscales et sociales	550 117	1 018 784	(468 667)	-46,00
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	285 000	281 767	3 233	1,15
<b>TOTAL</b>	<b>975 987</b>	<b>1 709 347</b>	<b>(733 360)</b>	<b>-42,90</b>

## Charges à payer (détail) au 31/12/2023

Libellé	Montant
Fournisseurs	118 934
Fournisseurs - arbitres	21 936
Provision congés payés	110 998
Provision salaires à payer	361 996
Provision charges sur congés payés et salaires à payer	76 554
CVAE	569
Divers charges organisation	250 000
Divers autres charges à payer	35 000
<b>Totalisation</b>	<b>975 987</b>

## Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	406 457	88 006	318 451	361,8
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	406 457	88 006	318 451	361,8

## Charges constatées d'avance (détail) au 31/12/2023

Détail des charges constatées d'avance	Période		Exploitation	Financières	Exceptionnelles
	début	fin			
CNOSF PARIS 2024 ACHAT BILLETS	01/07/2024	30/09/2024	286 560		
EREA TENUES 2024	01/01/2024	31/12/2024	19 753		
LNIV ENGAGEMENT 2024	01/01/2024	31/12/2024	23 650		
AIAC ASSURANCE	01/01/2024	31/12/2024	20 535		
COPIEURS	01/01/2024	31/03/2024	10 087		
DELSEY	01/01/2024	31/12/2024	9 840		
AUTRES CHARGES	01/01/2024	31/12/2024	36 031		
<b>Totalisation</b>			<b>406 457</b>		

## Produits constatés d'avance (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	3 607 833	3 379 352	228 481	6,76
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	3 607 833	3 379 352	228 481	6,76

## Produits constatés d'avance (détail) au 31/12/2023

Détail des produits constatés d'avance	Période		Exploitation	Financières	Exceptionnelles
	début	fin			
LICENCES	01/01/2024	30/06/2024	2 375 705		
MAIF	01/01/2024	31/12/2024	75 000		
TRANSFERTS	01/01/2024	30/06/2024	121 802		
ENGAGEMENT CHAMPIONNAT	01/01/2024	30/06/2024	723 761		
REDEVANCES ARBITRAGE	01/01/2024	30/06/2024	258 249		
FONDS DEDIES	01/01/2024	31/12/2024	53 316		
<b>Totalisation</b>			<b>3 607 833</b>		

## Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	221 578	80 345	141 234	175,7
Autres créances	2 060 182	1 261 246	798 936	63,34
TOTAL	2 281 760	1 341 591	940 169	70,08

## Produits à recevoir (détail) au 31/12/2023

Libellé	Montant
Créances clients	221 578
Subventions siège	1 200 000
FVB VNL	112 272
Subventions Pro Tours	170 000
Subvention finale CDF	7 748
Subvention St Laurent Paca BEach	25 000
Subvention VNL	185 000
Subvention Challenger cup	117 500
Licences	126 000
CEV ITC	43 296
FVB ITC	32 000
Autre	41 366
<b>Totalisation</b>	<b>2 281 760</b>